

accompagné d'un certain Sabadin *Archaon* et de Thomas de Anfusis, un passage de la profession de foi qu'il fait au Saint-Siège est conforme à la doctrine des Grecs en ce qui concerne la procession du Saint-Esprit, et lorsqu'à son tour le Pape transmet une profession de foi à Jabalaha III, Catholique de Séleucie-Ctésiphon, né en Chine, il n'insiste en aucune façon dans ce document sur les dogmes rejetés par les Nestoriens, mais il vise surtout les erreurs des Grecs<sup>1</sup>.

#### IV. L'INSCRIPTION DE 1316.

Cette inscription sur pierre, toute en chinois, dont l'estampage a été acheté par nous à Péking, est composée de deux textes : l'un, en caractères chinois, occupe la partie inférieure de la stèle ; l'autre, en lettres 'Phags-pa, n'est qu'une transcription phonétique du premier. Sa reproduction occupe le n° 1 de la planche XIII du *Recueil de documents de l'époque mongole*, du prince Roland Bonaparte.

La notice sur les planches la désigne comme il suit :

Décret de 1316, accordant au père et à la mère de Menciüs des titres honorifiques posthumes. Texte chinois surmonté d'une transcription en écriture mongole-'Phags-pa. Estampage mesurant 2 m. 55 sur 0 m. 79.

#### TRADUCTION DE L'ÉDIT DE BATRA BOUYANTOU KHAN 1316.

Les enseignements philosophiques de Confucius s'étaient transmis d'une manière continue pendant les cent et plus

<sup>1</sup> J.-B. Chabot, *Histoire de Jabalaha III*, p. 67, 195.